

FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : EDF – CPT PONTEAU	Site inspecté : MARTIGUES	Date de l'inspection : 15/02/2006
En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement		
Signature de l'inspecteur		Représentant de l'exploitant Nom, fonction et Signature
Remarques de l'inspecteur : APC n° 144-2004a du 16/11/2004 Article 11 Justifier des prélèvements des échantillons analysés Article 12 Cuvette rétention du parc à fuel présentant des défauts d'étanchéité.		Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application): Les prélèvements ont été effectués par le laboratoire du site selon la norme ISO 5667-10. Un échantillon a été conservé par le laboratoire pour mesures contradictoires éventuelles. Les analyses ont été effectuées par un organisme agréé conformément à l'exigence. La cuvette N°3 du parc à fioul (cuvette de réserve) présente des fissures. Une expertise a été réalisée par le service ingénierie national (compte rendu FMGO K20 PPPP CR G 0162). Le cahier des charges des travaux de remise en état est confié au Centre d'Ingénierie Thermique. Les travaux de remise en état doivent être finalisés pour décembre 2006.